

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU COMITE DE GESTION DE LA CAISSE DES ECOLES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 17 mars 2014

OBJET :
Budget primitif 2014

Rapporteur : Madame SIMONNET

Délibération n°2

EXPOSE DES MOTIFS

Il est proposé aux membres de l'assemblée délibérante d'examiner le projet de budget primitif 2014 de la Caisse des Ecoles.

Le budget primitif 2014 s'équilibre en dépenses et recettes à 110 475 €, sur la seule section de fonctionnement, en progression de 19 % par rapport au budget primitif de l'exercice précédent. Le présent budget intègre, de manière anticipée, les résultats de l'exercice antérieur conformément à la délibération précédemment adoptée.

Plus précisément, le budget primitif 2014 a été élaboré dans le prolongement des orientations débattues lors de la réunion du comité de gestion le 11 février dernier.

Les dépenses de fonctionnement, qui comprennent les dépenses liées au fonctionnement d'activités à caractère éducatif et culturel et les subventions versées par l'établissement aux coopératives scolaires, progressent donc en raison :

- de l'extension du périmètre des classes de neige aux enfants de CM1 faisant partie de classes à double niveau (CM1/CM2), alors que le précédent marché de prestations de séjours en classes de neige ne concernait que les élèves de CM2 ;
- de l'intégration, dès le budget primitif, de crédits pour permettre le versement de subventions aux coopératives scolaires prenant en charge directement le transport des enfants.

Il est précisé également que le projet de budget primitif 2014 a été conçu avec une hypothèse d'évolution de plus de 2 % du coût des principaux postes de dépenses, au regard de l'augmentation attendue de l'indice des dépenses communales et du relèvement des taux de TVA, mais que les efforts de gestion entrepris par l'établissement devraient permettre d'absorber partiellement.

Considérant par ailleurs :

- la progression attendue des produits des services de 6.250 € avec l'extension du périmètre des classes de neige ;
- le recul probable de la subvention de la commune de Dommartemont (4.410 € escomptés contre 5.900 € sollicités en 2013), avec la diminution constante du nombre de ses élèves accueillis dans les écoles de la ville ;
- l'intégration, dès le budget primitif, de crédits pour accueillir le remboursement par les coopératives scolaires des frais de transport avancés par la Caisse des Ecoles (4.000 €) ;
- la légère contraction de l'excédent de clôture à l'issue de l'exercice précédent (6.035,15 € contre 7.760,90 € à la fin 2012) ;

La Caisse des Ecoles sollicitera, auprès de la ville d'Essey-lès-Nancy, le versement d'une subvention d'équilibre en progression de près de 20 % (73.529,85 € contre 61.368,10 € en 2013).

PROPOSITIONS

Il est proposé à l'assemblée délibérante d'adopter le budget primitif 2014 :

- par nature pour l'ensemble des comptes du budget ;
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- avec reprise anticipée des résultats des l'exercice 2013.

DELIBERATION

Le Comité de Gestion de la Caisse des Ecoles, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe et Moselle le 19 mars 2014.

Extrait Conforme

Le Président,



Jean-Paul MONIN



VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

COMITE DE GESTION DE LA CAISSE DES ECOLES

Du 17 MARS 2014

Tenu sous la présidence de M. Jean-Paul MONIN, Président

- Nombre de membres en exercice :	12
- Nombre de présents :	09
- Nombre de votants :	10
- Convocation du Comité de Gestion le :	11 mars 2014
- Convocation distribuée le :	11 mars 2014
- Affichage du compte-rendu le :	28 mars 2014

PRESENTS

- MME LEROY Représentant de la Préfecture
MME SIMONNET, MME BERTHELOT, MME POYDENOT, MME MERCIER,
Membres du Conseil Municipal,
- MME FRANCK, MME VAXELAIRE, Représentantes des sociétaires,
- avec voix consultatives : MME PICARD-MORLOT, MME LAURENT, MME MONAL,
et MME HARTER

POUVOIRS

- M. CARDINAL à MME SIMONNET
- MME DOLATA à MME FRANCK

EXCUSES

- M. SAPIRSTEIN
- MME DARTOIS

ABSENT

- M. MASSON

Pour extrait,

Le Président,

Jean-Paul MONIN,